

*Parcelles AW 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 229 et 64*

*ainsi que les bâtiments 5, 6 et 8*

*Ces parcelles sont situées du côté Sud du chemin communal par rapport à l'ensemble immobilier du domaine : il convient donc de traverser la route afin d'y accéder depuis le domaine.*

*Depuis la route, on accède aux parcelles par un petit cheminement bétonné.*

*Une fosse septique est présente sur le côté Nord de la parcelle 4 : monsieur Rech m'indique qu'il n'y a pas de champs d'épandage et que le trop plein de cette fosse se déverse directement dans le ruisseau « Combas » en contrebas.*

*Le cheminement bétonné partant de la route traverse les parcelles AZ 3, 4 et 5.*

*Des arbres fruitiers sont plantés côté gauche de ces parcelles et le côté droit est en nature de pelouse.*

*Le côté Est est bordé par le ruisseau Combas et la parcelle AZ 64 borde le côté Est de ce ruisseau, jusqu'au niveau du court de tennis*

*Cette parcelle AZ 64 est recouverte d'arbres et arbustes, non entretenus, formant la berge du ruisseau.*

*En poursuivant le cheminement, on passe à proximité du bâtiment 5, avant d'atteindre le bâtiment 6 en nature de pool house cadastré AZ 6.*

*Sur la parcelle AZ 5, entourant la parcelle AZ 6, se trouve un boulodrome, crée entre l'auvent du pool house et le bâtiment 5.*

*Après le pool house se trouve une grande terrasse carrelée avec garde-corps métalliques, surplombant la rivière.*

*Un pont en bois enjambe la rivière et permet l'accès à la piscine située en surplomb.*

*La piscine est située sur la parcelle AZ 229 et dans son prolongement se trouve un court de tennis.*

*Sur le côté Ouest du ruisseau se trouve la parcelle AZ 8 et 9.*

*La parcelle AZ 8 correspond au bâtiment 8.*

*La parcelle AZ 9 est recouverte d'arbres et arbustes, non entretenus, formant la berge Ouest du ruisseau.*

*Vues des parcelles AZ 3, 4 et 5 et de la fosse septique*







### *Bâtiment 5*

*Il s'agit d'un bâtiment de forme approximativement rectangulaire avec une avancée coté Sud,*

*Ce bâtiment est désigné dans l'ensemble immobilier comme « Maison Vieille Fontaine » et dépend de la parcelle AZ N° 5.*

*Il possède une toiture double pente orientée Est-Ouest, en tuile canal, il n'y a pas de chéneau visibles.*

*Les murs sont recouverts d'un enduit vétuste, avec présence de végétation grimpante.*

*Le bâtiment dispose de plusieurs ouvertures.*

*L'ensemble est en très mauvais état général et actuellement non affecté à l'habitation ou à l'usage locatif.*

*Je relève la présence d'une lézarde très importante sur la façade Nord du bâtiment.*











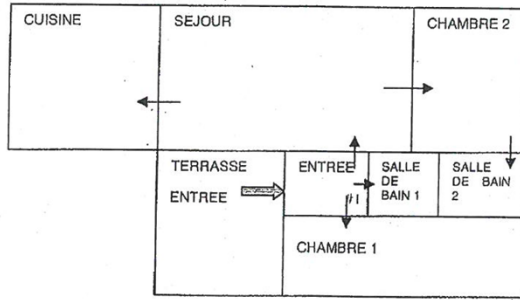


*L'intérieur est cloisonné ; l'ensemble est en très mauvais état général.*

*Le bâtiment est raccordé à l'eau et l'électricité.*

*L'accès à l'intérieur du bâtiment s'effectue depuis le côté Sud par une porte simple en bois.*















*Bâtiment 6, boulodrome et terrasse attenante*

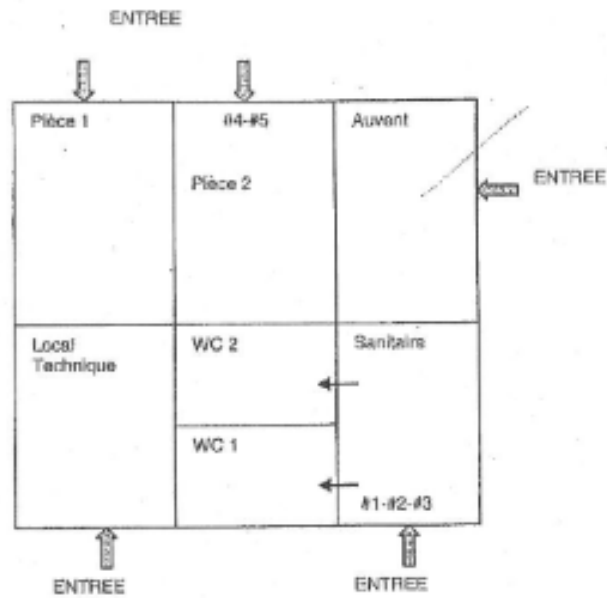
*Il s'agit d'un bâtiment de forme rectangulaire avec un auvent côté Ouest.*

*Ce bâtiment est surmonté d'un toit à double pente, orienté Est-Ouest.*

*Les murs sont en pierres, en parti crépis.*







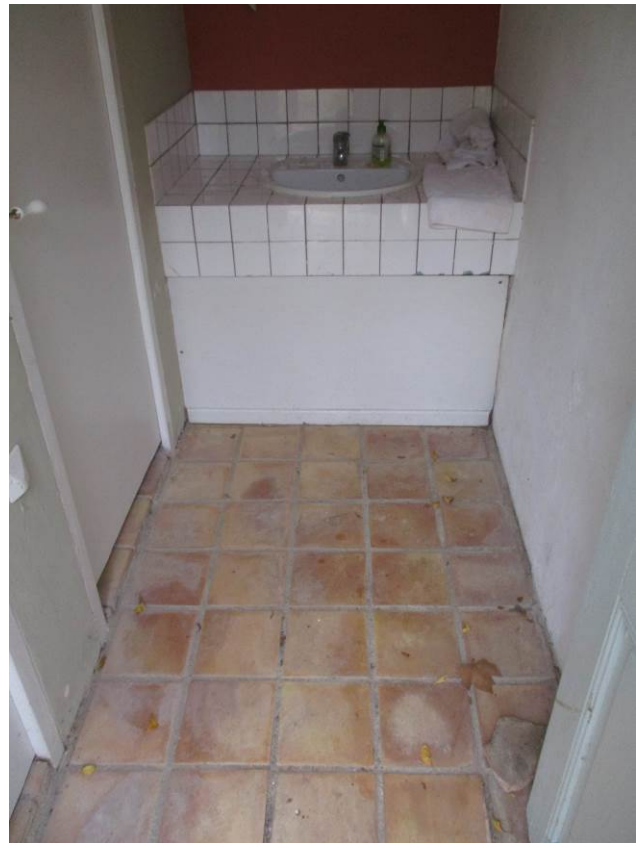
### Côté Nord

Sur ce côté se trouvent deux portes.

#### *Porte de droite*

Elle donne accès à des sanitaires : il s'agit d'un petit local cloisonné avec sol carrelé et point lumineux.

Après l'entrée, deux WC avec portes sont présents côté gauche, face à l'entrée se trouve un lavabo un bac.



*Porte de gauche*

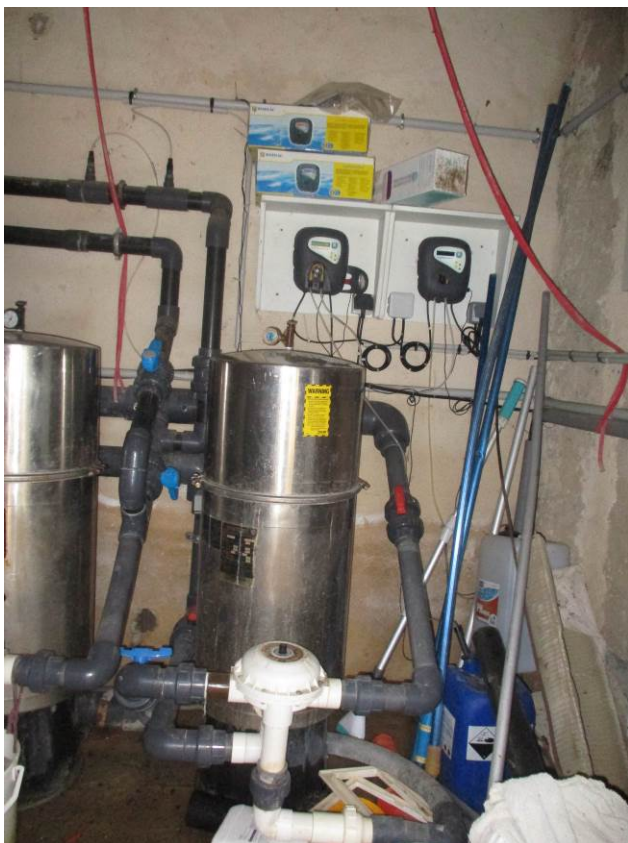
*Elle donne accès au local technique de la piscine.*

*Ce local contient les pompes et dispositifs nécessaires à l'entretien de la piscine.*

*Des canalisations traversent le mur Ouest et sont reliées à une machine bâchée disposée à l'extérieur.*







Coté Est

*Une fenêtre est présente sur ce côté.*

*Un trou est percé dans le mur, permettant le passage de canalisations reliées à la machinerie extérieure.*



### Côté Ouest

*Un auvent est accolé à ce côté, protégeant une terrasse carrelée.*

*Un banc en pierre est accolé au mur.*

*Une fenêtre avec barreaux est percée dans le mur et donne sur cette terrasse.*

*Trois appliques lumineuses sont fixées aux montants et aux murs.*



### Côté Sud

*Deux portes en bois s'ouvrent sur ce côté.*

*Deux appliques et deux projecteurs sont fixées au mur.*

*Elles donnent sur la terrasse carrelée construite devant le bâtiment et permettant l'accès au pont puis à la piscine.*

*La terrasse est dallée, elle possède une balustrade métallique et surplombe la rivière « Combas ».*

*Le côté Sud de cette terrasse permet d'accéder à un petit pont enjambant la rivière et permettant de rejoindre la piscine.*

*Les portes du bâtiment donnent accès aux deux parties de la cuisine.*

*La porte de gauche donne accès à la réserve.*

*Le sol est carrelé, les murs sont recouverts de faïence blanche jusqu'à mi-hauteur.*

*Le dessous de la toiture est visible.*

*Une cloison à  $\frac{3}{4}$  de hauteur sépare la réserve de la cuisine, une grande ouverture sans porte permet le passage.*



*La porte de droite donne accès à la cuisine*

*Cette cuisine est aménagée comme la réserve : sol carrelé, faïence blanches à mi-hauteur, dessous de la toiture visible.*

*Un évier en inox est présent.*

*L'éclairage des deux parties est au néon.*







## *Piscine*

*L'accès s'effectue depuis le petit pont enjambant la rivière par un escalier maçonné et carrelé.*

*Un portillon de sécurité en métal avec barrière en métal sur les côtés empêche l'accès depuis l'escalier.*

*La plage de la piscine est carrelée.*

*A droite au débouché de l'escalier se trouve une petite douche sur un support en bois.*

*La piscine est de forme rectangulaire et mesure 16 m x 8m.*

*Elle est tapissée de petits carreaux et possède 6 skimmers et 6 refoulements.*

*Le long du ruisseau « Combas » une vieille grille empêche l'accès (mais ne répond pas aux normes de sécurité pour les piscines).*

*Le long du côté Est (coté vigne) ainsi que du côté attenant au court de tennis, il n'y a pas de barrière empêchant le passage.*







### *Court de tennis*

*Ce court de tennis est situé dans le prolongement de la piscine, sur le côté Sud de la parcelle AZ 229.*

*Une haie sépare la piscine du court de tennis mais un passage important est présent du côté Ouest.*

*Le terrain est bordé d'un muret coté piscine et vigne.*

*Le sol du court est revêtu d'un revêtement enrobé.*

*Le court est entouré d'un grillage.*



## Bâtiment 8

*Ce bâtiment est situé sur la parcelle AZ 8 et est entouré par la parcelle AZ 9.*

*Il s'agit d'un bâtiment abandonné de forme rectangulaire avec un auvent à l'avant.*

*Les murs sont en briques.*

*La toiture à deux pentes est en tuiles canal, en très mauvais état ; la toiture de l'auvent est en tuiles mécaniques.*

*L'accès à l'intérieur s'effectue par une double porte métallique en métal.*

*L'intérieur est en mauvais état.*

*A l'extérieur, à l'arrière du bâtiment se trouve un puit.*

*Un escalier en béton en mauvais état est présent dans le talus de la parcelle AZ 9, permettant de rejoindre la parcelle AZ 227 située au-dessus.*





